



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DES MAUVES
du jeudi 16 juin 2016 à 18h30**

L'an deux mil seize, le jeudi 16 juin à 18 h 30, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Chaingy, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Président.

Présents : Mme Benier, M. Derouck, Mme Mahieux, M. Brihay, M. Durand, Mme Gaschaud, M. Laubret, Mme Carl, Mme Manchec, M. Dessemond, Mme Martin, M. Simonnet, Mme Perol, M. Le Gouellec, Mme Beaupuis, M. Rabier, Mme Auger, M. Cuillerier, M. Lebrun, Mme d'Aux.

Excusés représentés :

M. Zapf-Lacroix avait donné pouvoir à Mme Martin
Mme Champenois avait donné pouvoir à Mme Mahieux
M. Pommier avait donné pouvoir à Mme Auger

Excusés non représentés : M. Bothereau, Mme Hameau, Mme Lescaut, Mme Quéré

Secrétaire de séance : Mme Beaupuis

Le procès verbal de la séance du 31 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

1) Approbation des Comptes de Gestion 2015.

Le Conseil Communautaire a adopté à l'unanimité les Comptes de Gestion 2015 dressés par le Chef du Centre des Finances Publiques, Receveur de la Communauté de Communes du Val des Mauves, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes (extension de la Zone d'Activités des Pierrelets et SPANC).

2) Approbation des Comptes Administratifs 2015.

Le Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lebrun, doyen d'âge de l'Assemblée, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2015 dressés par Madame Pauline Martin, Président, a adopté à l'unanimité :

- * le compte administratif 2015 pour le budget principal de la Communauté de Communes,
- * le compte administratif 2015 pour le budget de l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets,
- * le compte administratif 2015 pour le budget du S.P.A.N.C.,
et pris acte du bilan de la formation des élus.

3) Vote d'une subvention à l'Office de Tourisme du Val des Mauves.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a attribué, pour l'exercice 2016, une subvention à hauteur de 96 000 € au profit de l'Office de Tourisme du Val des Mauves afin de poursuivre le développement de ses activités à l'échelle communautaire.

4) Reversements de fiscalité prévisionnels pour 2016.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a fixé le montant des reversements de fiscalité prévisionnels au profit de la Communauté de Communes du Canton de Beaugency pour l'année 2015, concernant la zone Synergie Val de Loire, en se basant sur le montant des reversements réalisés en 2015, à savoir 1 211 366,20 €.

5) Regroupement communautaire :

- Avis sur l'arrêté préfectoral de projet de périmètre portant fusion des Communautés de Communes du Val des Mauves, du Val d'Ardoux, du Canton de Beaugency et de la Beauce Oratorienne ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement sur l'arrêté préfectoral de projet de périmètre communautaire, prévoyant la fusion de la Communauté de Communes du Canton de Beaugency, de la Communauté de Communes du Val des Mauves, de la Communauté de Communes de la Beauce Oratorienne et de la Communauté de Communes du Val d'Ardoux (hormis la commune de Jouy-le-Potier).

- Avis sur la dénomination du futur E.P.C.I. ;

Par ailleurs, le Conseil Communautaire a émis plusieurs propositions de dénominations pour le futur E.P.C.I qui verra le jour en janvier 2017.

6) Versement de cotisations auprès de divers organismes.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a donné délégation à Madame le Président pour le paiement des adhésions 2016 auprès de divers organismes tels que notamment SOLiHA (Solidaires pour l'Habitat, anciennement HD-PACT du Loiret), le Comité National pour l'Action Sociale (C.N.A.S.), l'Association des Maires du Loiret, Loire&Orléans Eco, Approlys, l'AdCF (Assemblée des Communautés de France), l'ADRTL (Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret).

7) Adhésion de la Communauté de Communes du Val des Mauves au syndicat mixte ouvert Agence Loiret Numérique.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes du Val des Mauves au Syndicat Mixte Ouvert Agence Loiret Numérique, et désigné Madame Anita Benier, titulaire, et Monsieur Christian Dessemond, suppléant, pour représenter le Conseil Communautaire au sein de celui-ci, chaque commune ayant été amenée à émettre un avis sur ce sujet au préalable.

8) Remplacement d'un délégué suppléant au sein du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents.

Suite au décès de Monsieur Patrick Baudry, Conseiller Municipal de Coulmiers, le Conseil Communautaire a désigné Monsieur Guy Bonneville pour le remplacer en tant que délégué suppléant au sein du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents.

9) Approbation du rapport d'activités 2015 du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents.

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a pris acte du rapport d'activités du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents pour l'année 2015.

10) SPANC : Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2015.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a approuvé le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service au titre de l'année 2014 concernant le SPANC, conformément à l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Par ailleurs, le Conseil Communautaire a décidé de modifier les statuts de la Communauté de Communes sur la compétence « assainissement » afin de les harmoniser avec ceux des autres Communautés de Communes qui formeront le nouvel E.P.C.I.

11) Extension de la Zone d'Activités des Pierrelets : point sur les projets d'installation et signature des cessions à venir ;

Madame le Président a fait point sur les projets d'installation d'entreprises en cours.

Parallèlement, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a autorisé Madame le Président à négocier et signer les actes de cession à venir.

12) Information sur le projet de construction du gymnase du collège Nelson Mandela.

Le Conseil Communautaire a été informé des suites de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 9 mai dernier, et sur les étapes à venir quant à l'avancée du projet, tant du point de vue technique, administratif que financier.

13) Personnel communautaire :

- **Transfert de personnel ;**
- **Modification du tableau des effectifs ;**
- **Signature d'une convention de mise à disposition.**

Dans le cadre de la compétence « Création, transfert, entretien et gestion des équipements sportifs et polyvalents d'intérêt communautaire », et notamment pour la construction et la gestion du gymnase du collège Nelson Mandela, ainsi que de la compétence « Etude, création, extension, aménagement, entretien et gestion de zones ou parcs d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire », le Conseil Communautaire, à l'unanimité, s'est prononcé favorablement sur le transfert de Monsieur Thierry Lebarbier, agent de la commune de Meung-sur-Loire.

L'Assemblée a également autorisé Madame le Président à modifier le tableau des effectifs en temps voulu, et à signer la convention qui permettra de maintenir pour cet agent un temps de mise à disposition au profit de la commune de Meung-sur-Loire.

14) Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance :

Madame le Président a expliqué la volonté des élus d'élargir le champ d'action du CISPD au territoire communautaire, et proposé une modification des statuts de la Communauté de Communes du Val des Mauves.

15) Questions et communications diverses.

- Point intempéries.

Un point a été fait sur les récentes intempéries et sur les différents dispositifs d'aide aux sinistrés mis en œuvre.

Madame le Président a également fait état des dégâts subis au sein de l'Espace La Belle Jeunesse.

- Madame le Président a fait part des remerciements de Madame Lucas, Principale du Collège Gaston Couté pour la subvention allouée.

- Madame le Président a informé l'Assemblée qu'une lettre a été adressée à l'ARS concernant la réflexion menée sur les gardes médicales des week-ends et jours fériés.

Enfin, Madame le Président a informé l'Assemblée des dates des prochains Conseils Communautaires :

8 septembre 2016 à 20h30 à Coulmiers

20 octobre 2016 à 20h30 à Baccon

1er décembre 2016 à Meung-sur-Loire

Affiché le : **21 JUIN 2016**

Meung-sur-Loire, le 20 juin 2016

Le Président,

Pauline MARTIN

